



Bureau international
d'éducation

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – Patrie

MINISTRE DE L'EDUCATION DE BASE

CABINET DU MINISTRE

DOCUMENT FINAL

Conférence régionale préparatoire à la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE), 17 et 18 septembre 2008, Yaoundé, Cameroun

Introduction

La conférence régionale préparatoire s'est tenue le 17 et 18 septembre 2008 à Yaoundé au Cameroun. Organisée en prélude à la 48^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) qui se tiendra du 25 au 28 novembre 2008 à Genève en Suisse, elle a réuni de hauts représentants des ministères de l'éducation de 11 pays africains (Afrique du Sud, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Equatoriale, Kenya, Mali, Mozambique, Nigéria, République centrafricaine et Tchad). La Conférence régionale de Yaoundé organisée avec le concours du Bureau International d'Education (BIE) avait pour objectif d'aboutir à un document de vision commune et partagée de l'Afrique autour de l'éducation pour l'inclusion tenant compte de ses besoins et de ses spécificités.

Les participants ont tenu à exprimer leur sincère gratitude au Gouvernement de la République du Cameroun, à la Commission Nationale du Cameroun pour l'UNESCO, au Bureau de l'UNESCO pour le Cameroun, la République Centrafricaine et le Tchad, au Bureau Régional pour l'Education en Afrique (BREDA) et au Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE-UNESCO) pour la parfaite organisation de cette conférence qui a constitué un forum de réflexion, de discussions et d'échanges d'expériences autour de l'éducation pour l'inclusion.

Situation de l'Afrique

Depuis le forum mondial de Dakar (2000), des progrès ont été accomplis vers l'enseignement primaire universel (EPU). Pour l'ensemble du monde, le taux net de scolarisation (TNS) dans l'enseignement primaire est passé de 83 % en 1999 à 86 % en 2004. Le TNS moyen dans le primaire est passé de 55 à 65 % en Afrique subsaharienne.

Dans l'élan du développement de l'enseignement primaire, les politiques de suppression des

frais de scolarité, de la promotion de la formation des enseignants, les mesures incitatives pour la profession enseignante ainsi que pour les jeunes marginalisés, ont d'ores et déjà porté leur fruit, ce qui correspond pleinement à l'esprit de l'éducation pour l'inclusion qui est d'une importance cruciale pour les pays africains.

Cependant, malgré les progrès qui ont été accomplis vers l'EPT depuis 2000 dans la région de l'Afrique subsaharienne, la région compte encore 33 millions d'enfants non scolarisés. Un nombre non négligeable de pays risquent de ne pas pouvoir atteindre l'éducation de base universelle d'ici 2015. Aujourd'hui, seuls moins de 10% des élèves atteignent le niveau de l'enseignement supérieur ; le reste intègre le monde du travail avec le peu d'enseignement qu'ils ont reçu. Durant les vingt prochaines années, les pays risquent de ne pas pouvoir assurer une offre durable de l'enseignement post- primaire à plus de 15% de jeunes scolarisés. Les inégalités sociales, de genre et régionales (urbaine/rurale) persistent ; la participation de la famille demeure insuffisante ; seuls près de 10% des enfants handicapés vont à l'école. La scolarisation n'a pas été suffisamment élargie à tous les groupes socio-culturels (e.g. avec des curricula traditionnels focalisés sur les examens) et de ce point, mérite des réformes en profondeur.

Principaux sujets

1. L'éducation pour l'inclusion : de la théorie à la pratique

L'inclusion représente un défi pour les systèmes scolaires africains où le manque de ressources humaines et matériel est trop souvent patent. Mettre en place un système d'éducation inclusif à travers le développement des stratégies efficaces permettant de recontextualiser et de généraliser l'inclusion est urgent. Il implique un changement de paradigme, de progresser vers des systèmes éducatifs et des écoles qui offrent des opportunités pour tous (accès, processus et résultats). L'inclusion peut être comprise comme un principe pour renforcer l'éducation pour tous (EPT), en cherchant une manière effective d'atteindre l'équité et la qualité. Nous soulignons les points suivants:

1. les valeurs et la philosophie de l'inclusion doivent se refléter dans les attitudes des enseignants et des différents acteurs des systèmes éducatifs;
2. les systèmes éducatifs doivent constituer un cadre d'éclosion pour l'inclusion;
3. les curricula doivent être adaptés à la politique visant l'inclusion;
4. les directives politiques en matière d'enseignement doivent permettre aux enseignants d'avoir des conditions de travail favorables à l'inclusion;
5. les enseignants doivent appliquer des pratiques d'enseignement/ apprentissage et des méthodes pédagogiques efficaces pour l'inclusion de tous les apprenants;
6. la communauté au sens large du terme et la famille doivent s'impliquer pour la réussite de l'inclusion;

7. Le développement d'un plan éducatif individuel répondant aux besoins de chaque élève, avec les différentes ressources nécessaires à l'éducation pour l'inclusion.
8. la formation des enseignants est un des éléments clé pour la mise en œuvre d'une éducation pour l'inclusion.

2. Politiques publiques, Education de base élargie et Education pour tous (EPT)

Les débats portant sur ce thème ont permis aux participants de s'accorder sur un certain nombre de priorités que doivent prendre en compte les politiques dans la perspective d'une meilleure intégration du concept de l'éducation pour l'inclusion:

1. la reconnaissance de l'éducation comme un droit pour chaque enfant;
2. la bonne appropriation du concept dans le sens élargi du terme et une élaboration des stratégies qui tiennent compte du contexte culturel, social, religieux, économique et politique;
3. la nécessité pour les pays de formuler les politiques éducatives multisectorielles et interministérielles (la relation entre l'inclusion sociale et l'éducation pour l'inclusion) avec la participation de tous les acteurs, de développer des cadres juridiques et légaux, de créer les institutions à partir de ces cadres et politiques avec les ressources nécessaires pour l'éducation pour l'inclusion;
4. la nécessité de renforcer la formation des enseignants pour leur donner les moyens indispensables à la prise en charge des enfants aux besoins particuliers;
5. la nécessité de construire des écoles et de les appuyer;
6. la nécessité pour les communautés de s'impliquer dans la gestion de l'école;
7. le rapprochement des écoles par rapport aux lieux d'habitation dans les zones rurales ;
8. l'introduction des langues nationales dans les enseignements pour favoriser l'inclusion ;
9. le développement des écoles bilingues;
10. l'approche participative des communautés dans l'élaboration des curricula;
11. l'implication des parents dans le processus éducatif;
12. la priorité à l'éducation des filles ;
13. la nécessité de prendre en compte l'Education de Base non-formelle (EBNF) comme un puissant facteur de l'éducation pour l'inclusion.

3. La démocratisation de l'éducation de base en Afrique subsaharienne

L'accès à l'éducation primaire (OMD2), 8 ans après le forum de Dakar, nécessite de démocratiser et d'élargir l'éducation de base et de la diversifier. Les structures éducatives coloniales qui favorisent l'émergence d'une élite sont restées les mêmes en dépit de la

massification de l'éducation. Pour sortir d'un système élitiste et arriver à une éducation pour l'inclusion, il faut une révision des principes et des bases de nos systèmes éducatifs.

1. la nécessité de donner l'accès à tous pour une éducation de base de 9-10 ans dans une vision d'éducation tout au long de la vie. Il faut diversifier l'offre éducative et faciliter des liaisons entre elles, les modèles d'écoles (surmonter la séparation et favoriser la transition entre l'éducation de la petite enfance, primaire et secondaire).
2. l'importance d'avoir des contextes d'apprentissage favorisant un enseignement centré sur l'apprenant partant d'un curriculum flexible et adapté à ses besoins;
3. le besoin de sortir d'une approche traditionnelle sélective qui insiste sur une organisation rigide des disciplines et des examens. Il faut un changement vers des curricula (par exemple, objectives, structures, organisation des disciplines et des moyens d'évaluation) basés sur des approches par compétences, reconnaissant et récompensant l'apprentissage.

4. La gestion des différences linguistiques

1. le rôle crucial de l'école par rapport à la diversité culturelle et linguistique (reconnaître, comprendre et répondre aux diversités);
2. la grande richesse du continent africain en matière de diversité linguistique nécessite des moyens pour la valoriser sur le plan scolaire;
3. la difficulté de valorisation des langues nationales du fait de leur grande variété dans certains pays ; et
4. la volonté des leaders africains de rapprocher l'école de son environnement socioculturel à travers l'attribution d'un pouvoir décisionnel aux écoles.